

## ROYAUME DU MAROC

### DÉCLARATION PRONONCÉE PAR M. ABDELOUAHAB BELLOUKI, AMBASSADEUR REPRÉSENTANT PERMANENT DU ROYAUME DU MAROC AUPRÈS DE L'OIAC, À LA QUATRE-VINGT-QUATORZIÈME SESSION DU CONSEIL EXÉCUTIF (07-10 juillet 2020)

**Monsieur le Président,  
Monsieur le Directeur général,  
Excellences,  
Chers collègues,**

Au nom de la délégation marocaine, je souhaite avec plaisir la bienvenue à l'Ambassadeur Vasquez Gomez, Représentant Permanent d'El Salvador, comme Président du Conseil Exécutif. Je suis convaincu que vos qualités humaines et professionnelles, qui font l'unanimité, vous permettront de mener brillamment nos délibérations et leur assurer un aboutissement heureux. Ma délégation vous apportera tout son appui pour le succès de votre mission. Je voudrais aussi exprimer mes vifs remerciements et mes chaleureuses félicitations à votre prédécesseur l'Ambassadeur Andrea Perugini, Représentant Permanent d'Italie, pour la manière magistrale avec laquelle il s'est acquitté de sa tâche et pour avoir constamment veillé à l'instauration d'un climat de dialogue et d'entente au sein du Conseil.

En outre, il me plaît de renouveler la confiance et le soutien continu de ma délégation au Directeur général de l'OIAC, l'Ambassadeur Fernando Arias, ainsi qu'au personnel du Secrétariat technique pour le dévouement dont ils font preuve et les mesures prises en ces temps difficiles marqués par pandémie mondiale de la Covid-19 pour assurer à notre session les meilleures conditions de sécurité. Le rapport pertinent et instructif du Directeur général reste toujours une précieuse source d'inspiration pour le bon déroulement de nos travaux.

Il va sans dire que ma délégation s'associe pleinement à la déclaration du Groupe africain, prononcée par notre coordonnateur l'Ambassadeur Oji Nyimenuate Ngofa, Représentant Permanent du Nigéria, et à celle du Mouvement des Pays non-alignés et la Chine, prononcée par l'Ambassadeur Fikrat Akhundov, Représentant Permanent d'Azerbaïdjan.

**Monsieur le Président,**

Le Maroc réitère son appel en faveur du renforcement des capacités des États parties, en particulier ceux en développement, en vue de permettre une mise en œuvre équilibrée et optimale de la Convention sur l'interdiction des armes chimiques. Dans ce cadre, le Maroc souligne une fois encore, la pertinence du Programme OIAC de renforcement de la coopération avec l'Afrique ("le Programme pour l'Afrique"), et se félicite de l'engagement constant du Directeur général et du Secrétariat technique en faveur de l'Afrique, région où la mise en œuvre de la Convention nécessite encore des efforts soutenus de toutes les parties prenantes.

Tout en saluant vivement le lancement de la 5<sup>ème</sup> Phase du Programme Afrique, ma délégation demeure persuadée que le Comité Directeur de ce Programme, qui s'est réuni le 26 juin 2020, jouera assurément un rôle actif dans l'enrichissement et la mise en œuvre optimale de ce Programme.

Mon pays œuvrera sans relâche à la réussite du Programme pour l'Afrique dans sa cinquième phase. Il est essentiel dans ce sens de promouvoir la coopération Sud-Sud visant le renforcement mutuel des capacités, tout en tenant compte des réalités spécifiques de chaque État partie et de chaque sous-région.

Par ailleurs, ma délégation salue l'engagement financier pris par plusieurs pays pour soutenir volontairement le Programme pour l'Afrique, et considère, comme beaucoup de pays, que la stabilité de cette initiative repose sur une budgétisation durable.

**Monsieur le Président,**

Mon pays a pris note avec grand intérêt des conclusions du premier rapport de l'Équipe d'Enquête et d'Identification (IIT), conclusions qui doivent nous interpeller tous. A ce contexte, mon pays réitère, avec la plus grande fermeté, la condamnation de l'emploi des armes chimiques par quiconque, où que ce soit, en toute circonstance et pour n'importe quelle raison. Les auteurs de ce crime abominable injustifiable doivent répondre de leurs actes dans le respect des dispositions pertinentes de la Convention.

C'est aussi dans le cadre de ces dispositions que les États parties sont appelés à continuer d'œuvrer pour éradiquer la menace chimique de façon définitive. Les circonstances actuelles doivent nous inciter plus que jamais à faire prévaloir le dialogue constructif en vue de consolider l'unité et l'intégrité de l'Organisation et de consacrer sa nature technique.

Par ailleurs, ma délégation a pris également note des rapports de l'Équipe d'évaluation des déclarations. En prenant favorablement acte de la destruction vérifiée et complète des installations de fabrication d'armes chimiques déclarées par la République arabe syrienne, mon pays encourage la reprise d'un dialogue constructif et orienté vers des résultats concrets, entre cet État partie et le Secrétariat, pour la mise en œuvre optimale des dispositions pertinentes de la Convention et des décisions y afférentes, ainsi qu'en vue de résoudre toutes les questions qui restent toujours sans réponse.

**Monsieur le Président,**

Les acteurs non étatiques demeurent une sérieuse préoccupation pour tous les États Parties. Ma délégation souligne la pertinence des travaux menés par le Groupe de travail à composition non limitée sur le terrorisme, présidé par l'Ambassadeur Ngofa, Représentant Permanent du Nigéria, et par le Sous-Groupe de travail sur les acteurs non étatiques, présidé par l'Ambassadeur María Teresa Infante, Représentante Permanente du Chili.

Enfin, ma délégation exprime son plein soutien aux efforts des co-facilitateurs l'Ambassadeur Laura Dupuy Lasserre, RP de l'Uruguay, et l'Ambassadeur Matthew Neuhaus, RP d'Australie, en vue de rapprocher les différents points de vue sur les questions liées à la gouvernance organisationnelle. A cet égard, ma délégation appuie les louables initiatives à même de doter notre Organisation des outils nécessaires, lui permettant de s'acquitter pleinement et efficacement de ses responsabilités.

Je vous remercie pour votre aimable attention.

Je souhaite que cette déclaration soit considérée comme un document officiel de la quatre-vingt-quatorzième session du Conseil.

- - - 0 - - -